

Spéciale PMCB (Déchets de la construction)

Le mot du Président

«Les coûts de transports et de traitements des Ordures Ménagères résiduelles, qui partent pour 2/3 à Salindres et 1/3 à Bellegarde (enfouissement), ne cessent d'augmenter. L'inflation annuelle, l'actualisation des prix de marché et surtout l'augmentation continue des taxes d'État (TGAP soumise à TVA) sont les causes de cette évolution des prix. Il en va de même pour les bennes à tout-venant de nos déchèteries. Elles sont transportées à grands frais au centre d'enfouissement de Montblanc près de Béziers. Mais PAS DE FATALITÉ pour autant ! Améliorer le tri tout azimut permettra de plafonner ces augmentations.

C'est pourquoi le SYMTOMA, en partenariat avec les communautés de communes adhérentes, vient de mettre en place la nouvelle filière PMCB dans les 8 déchèteries du territoire. «PMCB», quésaco ? On vous dit tout dans cette newsletter que j'ai voulue spéciale.»

Pierre COMPAN

La filière PMCB pour les Pros

En premier lieu, la filière PMCB (Produits et Matériaux de la Construction et du Bâtiment) s'adresse aux professionnels de ce secteur. Dorénavant, ils doivent s'orienter en priorité vers leurs organismes représentatifs tels que la CCI, la CMA, la FFB, la CAPEB mais surtout l'OCA-bâtiment pour plus d'informations et trouver un point de reprise de leurs déchets au plus près du lieu de travail. À noter que les principaux négociants en matériaux du territoire et les déchèteries privées sont des points de dépôts - à utiliser largement - mais en ayant trié au préalable.

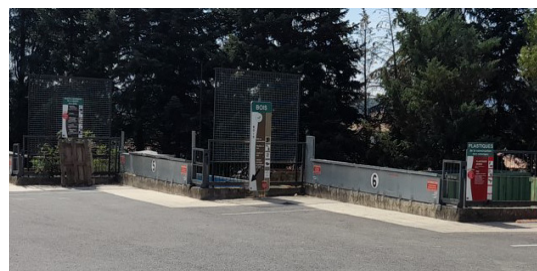


Pour accéder au site de l'OCA-Bâtiment, c'est par là

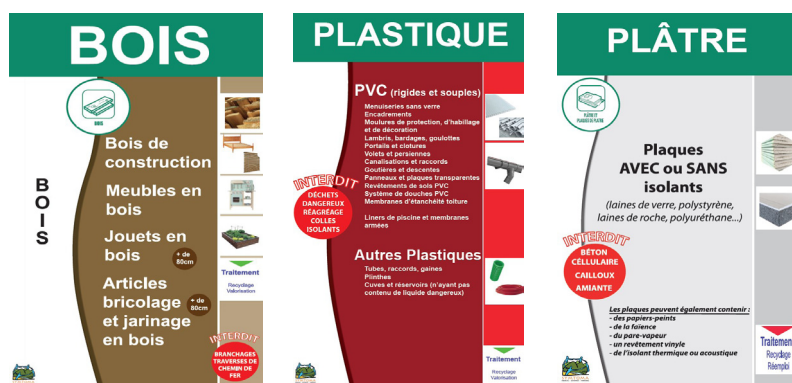


La filière PMCB à la déchèterie

Pour les particuliers bricoleurs, les négociants en matériaux et les déchèteries publiques sont la solution. C'est pourquoi les gardiens de ces dernières vous ont certainement surpris quant aux nouvelles consignes de tri à respecter. Désormais la benne à plastiques PMCB (rigides) a fait son apparition. Les bois liés à la construction sont mélangés à tous les autres déchets en bois (meubles, jouets et articles de jardinage) dans une benne spécifique. La benne à plâtre accepte le doublage avec isolant. Enfin les menuiseries vitrées (toutes matières) et les laines minérales (verre et roche) sont aussi à trier sur place. Alors n'hésitez pas à solliciter les gardiens pour plus d'explications. Ils sont là pour ça !



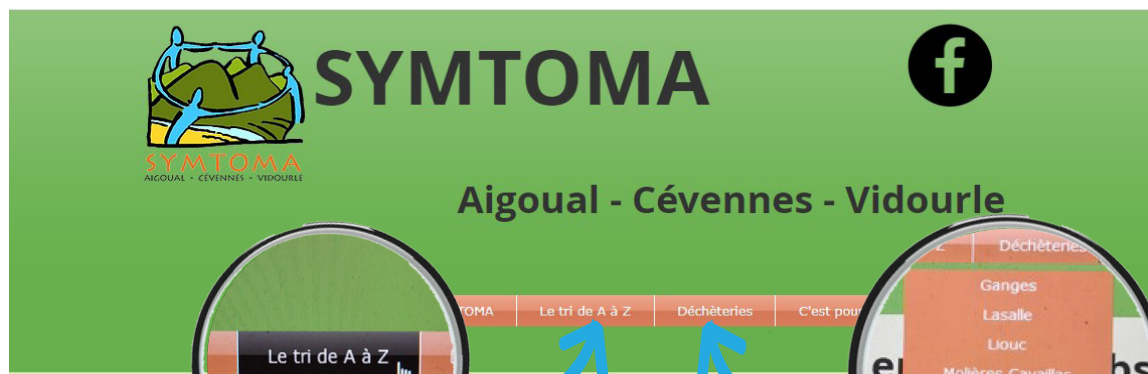
ASTUCE : il est conseillé de bien organiser son véhicule en rangeant les déchets par catégories avant de vous rendre sur les lieux de dépôts. Cela vous permettra de gagner du temps une fois sur place et d'éviter tout énervement superflu.



Quelques nouvelles signalétiques installées sur chaque déchèterie.

Et pour aller + loin...

N'oubliez pas de consulter notre site internet sur www.symtoma.org



Un doute ?
Consultez le tri de A à Z !

Besoin d'informations sur
les déchèteries ? Cliquez ici !



ou là, directement



... Et pour connaître les actualités du Syntoma,
suivez-nous sur 